



Ose le défi 2024

Deviens l'athlète paralympique de demain



**LA
RELEVE**
SAISON 2

DOSSIER DE PRESSE

Partenaires Paralympiques



TOYOTA



SOMMAIRE

3. ÉDITO DE MARIE-AMÉLIE LE FUR, PRÉSIDENTE DU CPSF

4. LE PARRAIN, MICHAEL JEREMIASZ

5. POURQUOI LA RELÈVE ?

6. QUI PEUT PARTICIPER ?

8. DEROULÉ DU PROGRAMME

10. SAISON 1

11. SAISON 2

12. LE TEAM LA RELÈVE

13. LES ACTEURS IMPLIQUÉS

14. INFORMATIONS & INSCRIPTIONS

ÉDITO

Le Comité Paralympique et Sportif Français a lancé en 2019 un programme national de détection intitulé « La Relève ». Ce programme s'adresse aux personnes en situation de handicap, **âgées de 16 à 35 ans**, qui ont un projet de pratique à haut niveau.

Nous sommes convaincus que, quel que soit votre handicap, il y a au moins **un sport qui vous correspond**, que vous soyez fort-e, rapide, agile ou endurant-e. Et il se peut, dans ce sport, que vous ayez un véritable potentiel de performance.

Si la France était représentée à Rio 2016 dans 17 sports sur les 22 au programme, **elle sera qualifiée automatiquement sur la totalité des 22 sports des Jeux de Paris en 2024**. Tout est mis en œuvre pour que le nombre d'athlètes français soit, dans chaque sport, plus important que sur les éditions précédentes.

Il est encore possible de rêver aux Jeux Paralympiques de Paris 2024, à condition de s'engager avec passion et détermination !

Quelle que soit l'issue sportive de cette aventure, vous aurez gagné. Vous vous connaîtrez mieux, vous aurez construit et mis en œuvre un projet, vous aurez fait des rencontres, vous aurez travaillé pour votre santé, votre bien-être, votre moral, vous aurez voyagé...

Les clubs des fédérations paralympiques vous attendent pour vous accompagner vers la compétition.

Alors, osez le défi 2024 et devenez l'athlète paralympique de demain !

Marie-Amélie LE FUR, Présidente du Comité Paralympique et Sportif Français

LE PARRAIN, MICHAEL JEREMIASZ

Sa vie est un sport de combat ! Il pratique le tennis depuis l'âge de 6 ans et a été classé 5/6. Après un accident à l'âge de 18 ans, il décide de reprendre la pratique du tennis en fauteuil. Il aura par la suite une carrière fulgurante : Michaël Jeremiasz comptabilise aujourd'hui **4 médailles paralympiques** dont un titre en double à Pékin en 2008. Il devient en 2016, à l'occasion des Jeux Paralympiques de Rio, le porte-drapeau de la délégation française. Pour la 2^{ème} saison, Michaël Jeremiasz est de nouveau le parrain de La Relève.

À savoir

- Né le 15 octobre 1981 à Paris.
- 4 participations aux Jeux Paralympiques ; médaillé d'or en double avec Houdet en 2008 aux Jeux de Pékin ; médaillé de bronze en simple à Athènes en 2004 et d'argent en double avec Majdi.
- Médaillé de bronze en double avec Houdet à Londres en 2012.
- Vainqueur de l'Open d'Australie en simple.
- Dix titres du Grand Chelem en double.
- Numéro 1 mondial en 2005.
- Cofondateur de *Handiamo*, une entreprise sociale & de *Comme les autres* une association qui aide à la reconstruction des personnes accidentées de la vie.
- ...



Sa devise : Banaliser la différence

POURQUOI LA RELEVÉ ?

Au total des médailles gagnées sur les Jeux Paralympiques d'été depuis 1960, la France se situe au 6ème rang des nations. Pourtant, **depuis 2004 (9ème), la France ne figure plus dans le top 10.**

Les Jeux paralympiques de Paris 2024 représentent un concours historique d'opportunités. Parce que la France sera représentée en nombre dans tous les sports au programme (dont certains sont peu développés) & parce que cette perspective constitue un formidable levier pour susciter des vocations.

Il est encore possible de former un-e futur-e médaillé-e de Paris 2024, y compris dans la foule des anonymes, à condition de lui donner envie de rêver, de l'accompagner vers un sport adapté à ses envies, à ses capacités et à la concurrence internationale.

Le recrutement de nouveaux compétiteur-ric-e-s est un enjeu majeur de l'ensemble des fédérations paralympiques, pour dynamiser ce secteur et créer une émulation au sein des collectifs de préparation. Le chemin qui conduit une personne en situation de handicap vers une pratique sportive reste difficile. Trouver la bonne information, le bon conseil, le bon club, le bon matériel, les raisons sont nombreuses d'abandonner en route.

Les personnes en situation de handicap ne constituent pas une population captive, fort heureusement. Ils sont sportifs, lycéens, étudiants, salariés, en institution, militants associatifs, et leur transmettre un message personnel pour les embarquer dans l'aventure sportive est un défi.

Qu'ils deviennent ou non des champion-ne-s, **la pratique sportive est une chance unique pour toute personne en situation de handicap.**

Une chance pour sa santé, son autonomie, pour son moral et son bien-être, un projet à mener, la meilleure façon d'apprendre que le plus important ce n'est pas le nombre de fois où l'on tombe mais le nombre de fois où l'on se relève.

QUI PEUT PARTICIPER ?

Le programme La Relève est ouvert **à toute personne de 16 à 35 ans**, présentant l'un des handicaps suivants :

- **Pratique dite « debout »**
 - Hémiplégie
 - Handicap membre-s supérieur-s
 - Handicap membre-s inférieur-s
 - Déficient visuel
 - Petite taille
 - Handicap mental

- **Pratique en fauteuil**
 - Tétraplégie ou assimilé (atteinte du tronc et des membres supérieurs)
 - Paraplégie ou assimilé (pas d'atteinte des membres supérieurs)
 - Hémiplégie
 - Pratique en fauteuil électrique

Classifications

La compétition paralympique repose sur des classifications multiples de handicaps, propres à chaque sport, voire à chaque épreuve. Dans une volonté de simplification, il a été décidé de **situer ces tests de détection en amont de toute procédure de classification** sportive.

Les qualités recherchées

Nous sommes à la recherche **de futur-e-s athlètes de haut niveau**. L'évaluation des potentiels des personnes s'effectue sur trois critères principaux : les singularités morphologiques, les capacités physiques et les capacités mentales.

S'agissant des capacités physiques, de manière classique, les catégories faisant l'objet d'étude sont : **la force** des membres inférieurs, la force des membres supérieurs, **la vitesse** des membres inférieurs, la vitesse des membres supérieurs, **la souplesse** des membres inférieurs, la souplesse des épaules, **l'équilibre** debout, l'équilibre assis et **l'endurance** générale.

DEROULÉ DU PROGRAMME

1. Une phase de sélection

Après une phase d'inscription sur une plateforme en ligne, les équipes du CPSF procèdent à une pré-sélection des inscrits, sur la base de questionnaires et d'un contact individualisé. Ils sont ensuite invités à se rendre sur l'un des plateaux de tests organisés sur le territoire.

2. Une phase de tests

Les plateaux sont organisés autour d'ateliers où les qualités physiques des individus sélectionnés sont évaluées. Aux côtés du CPSF, les fédérations paralympiques détachent des experts qui aident à évaluer chacun des profils en fonction des qualités relatives aux différentes disciplines paralympiques.

Après un échauffement collectif, les participants sont invités à tester leurs capacités au cours de tests encadrés par des personnes formées.

Un guide spécifique est remis à chaque participant dans lequel il trouve notamment :

- Le descriptif des sports paralympiques
- Des précisions concernant les catégories de handicaps concernées
- L'organisation des circuits de compétition de chaque sport
- Les qualités prioritaires de chaque sport
- Les adresses des contacts fédéraux

3. Une phase d'orientation

Un comité de suivi, composé des représentants des fédérations présentes sur les tests, élabore ensuite une réponse individualisée pour chaque participant.

L'étude de chaque cas prend en compte différents éléments constitutifs de la pertinence du projet proposé, répartis en quatre grands domaines :

- 1) Scores réalisés
- 2) Profil individuel
- 3) Couloirs de performance
- 4) Opportunités locales

Cette analyse permet de définir un « menu sportif » proposé à chacun des participants qui sont ensuite orientés vers chacune des fédérations sportives représentés, afin d'envisager une suite à ces plateaux.

Exemple de qualités requises par discipline :

Tests	Athlétisme	Aviron	Badminton	BB Fauteuil	Canoé-Kayak	Cyclisme	Escrime	Cecifoot	Goaball
FORCE									
VITESSE									
ENDURANCE									
EQUILIBRE									
SOUPLESSE									

SAISON 1

Pour sa première édition, le programme de détection « La Relève », créé par le Comité Paralympique et Sportif Français a connu un franc succès.

Accompagné par ses fédérations membres et par Paris 2024, le CPSF a mis en place six journées de détections dans 5 lieux en France. Entre le 26 mars et le 15 juin 2019, le CPSF a donné rendez-vous aux potentiels de demain à Toulon, Vichy, Bordeaux, Paris et Montpellier.

Au total, **660 personnes se sont inscrites** sur la plateforme dédiée, impliquant un travail serré de sélection des profils. Si 62 personnes ont directement été orientées vers des fédérations (dont quatre personnes vers la pratique de la Boccia et du para tir sportif), le CPSF a sélectionné 177 participants, dont près de 26% étaient des pratiquants en fauteuil, pour participer aux tests de détection.

Un projet structurant

Aujourd'hui, près **d'une dizaine de profils détectés lors de la saison 1** sont considérés comme à très haut potentiel. C'est un indicateur très fort de la pertinence du projet.

Les fédérations présentes sur les sites de détection La Relève ont un rôle fondamental dans la dynamique du programme. Leur connaissance du mouvement des parasports a eu un effet bénéfique lors des entretiens : les fédérations ont pu faire découvrir les clubs disposant de moyens adéquats pour accueillir les participants et les inscrire dans une pratique de longue durée.

Plusieurs fédérations ont d'ores et déjà réuni des sportifs issus du programme La Relève lors de stages dédiés.

SAISON 2

Fort du succès de la première saison, le CPSF lance la saison 2 du programme La Relève.

LA RELEVÉ SAISON 2

CARTOGRAPHIE DES SITES D'ÉVALUATION 2020

- PARIS**
25 & 26.04.2020
- VICHY**
16.05.2020
- BORDEAUX**
28.03.2020
- MONTPELLIER**
18.04.2020

Ose le défi 2024
Deviens l'athlète paralympique de demain

Partenaires Paralympiques: GROUPE BPCE, EDF, TOYOTA, LACOSTE

LE TEAM LA RELÈVE

Nouveauté pour cette saison 2, les participants à haut potentiel de la saison 1 et des saisons à venir **seront regroupés dans un Team La Relève**. Pour le CPSF, il s'agit de mieux accompagner et suivre ces athlètes, aux côtés des fédérations, et de répondre aux problématiques qui se posent lorsque l'on s'engage dans une pratique compétitive.

En parallèle, à travers la création de ce Team La Relève, nous créons **l'opportunité de suivre, au long cours, des profils qui pourraient briller en 2024** et au-delà. Ces sont des histoires de vie, des parcours de sportifs, de leur détection au sommet paralympique que nous voulons raconter et proposer à l'ensemble des médias et partenaires, convaincus que c'est ainsi que nous créerons un véritable sentiment d'appartenance autour de nos sportifs.



LES ACTEURS IMPLIQUÉS

Programme élaboré avec le concours de :

- Ministère des Sports
- Agence nationale du Sport
- INSEP
- Fédération Française de Sport Adapté
- Fédération Française Handisport
- Fédération Française de Canoë-kayak
- Fédération Française de Triathlon
- Université Picardie Jules Verne

Projet mis en œuvre avec le concours et au bénéfice des fédérations paralympiques :

- Fédération Française de Sport Adapté
- Fédération Française Handisport
- Fédération Française d’Aviron
- Fédération Française de Badminton
- Fédération Française de Canoë-kayak
- Fédération Française d’Équitation
- Fédération Française de Judo
- Fédération Française de Taekwondo
- Fédération Française de Tennis
- Fédération Française de Tir sportif
- Fédération Française de Triathlon
- Fédération Française Volley-ball

INFORMATIONS & INSCRIPTIONS

**Informations & Inscriptions sur le site officiel
de La Relève :**

www.lareleve.france-paralympique.fr



Contact presse : medias@france-paralympique.fr / 06 65 75 71 25

Facebook > @FranceParalympique

Twitter > @FRAParalympique

Instagram > @franceparalympique

Youtube > France Paralympique

LinkedIn > Comité Paralympique et Sportif Français